



La rémunération



Rémunération

La rémunération des AESH est calculée suivant une grille indiciaire mise en place en 2023. Cette dernière est à moduler en fonction de votre temps de travail hebdomadaire (voir tableau de la page précédente).

La rémunération des AESH - janvier 2024			
Échelon (la durée dans chaque échelon est de 3 ans)	Indice de rémunération majoré (IM)	Rémunération brute mensuelle indicative pour un contrat à temps plein	Rémunération brute mensuelle indicative pour un contrat à 26h/semaine
1 (de 0 à 3 ans de carrière)	371	1 826 €	1 205 €
2 (de 3 à 6 ans de carrière)	375	1 846 €	1 218 €
3 (de 6 à 9 ans de carrière)	380	1 871 €	1 234 €
4 (de 9 à 12 ans de carrière)	385	1 895 €	1 250 €
5 (de 12 à 15 ans de carrière)	395	1 944 €	1 283 €
6 (de 15 à 18 ans de carrière)	405	1 994 €	1 316 €
7 (de 18 à 21 ans de carrière)	415	2 043 €	1 348 €
8 (de 21 à 24 ans de carrière)	425	2 092 €	1 380 €
9 (de 24 à 27 ans de carrière)	435	2 141 €	1 413 €
10 (de 27 à 30 ans de carrière)	445	2 191 €	1 446 €
11 (+ de 30 ans de carrière)	455	2 240 €	1 478 €

Syndicat National des Écoles

Le syndicat du 1^{er} degré

Tout contrat tient compte de l'expérience professionnelle en tant qu'AESH. Si vous pouvez fournir un exemplaire de vos anciens contrats de travail en tant qu'AESH, votre ancienneté et votre indice seront plus élevés.

Indemnités

Vous bénéficiez d'une indemnité de fonction versée mensuellement et d'un montant annuel de 1 529 € brut (pour un AESH à temps complet).

En tant qu'agent public, vous pouvez également avoir droit à une indemnité de résidence. Son taux varie selon la zone dans laquelle vous êtes affecté. Vous pouvez également bénéficier du supplément familial en fonction du nombre d'enfants dont vous avez la charge.

Si vous exercez dans un établissement relevant des programmes REP et REP+, vous pouvez également bénéficier d'une indemnité qui est composée d'une part fixe et d'une part modulable (uniquement REP+).

Le montant de la part fixe est de 1 106€ brut/an pour un AESH à temps complet exerçant en REP et de 3 263€ brut/an pour un AESH à temps complet exerçant en REP+.